

ÉTHIQUE & CONDITIONS DE LA FIN DE VIE

APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE ET INTERNATIONALE

JEUDI 19
VENDREDI 20 **MARS 2015**



Amphi DAURE Université
de Caen Basse-Normandie

COLLOQUE ORGANISÉ PAR

*la Faculté de Droit de Caen -
Université de Caen Basse-Normandie*



*l'Espace de Réflexion Éthique
de Basse-Normandie (EREBN)*



EREBN

Espace de Réflexion Éthique
de Basse-Normandie

irts



UFR de Droit et des sciences politiques
Institut Demolombe EA967

UNICAEN

université de Caen
Basse-Normandie

IMDA

INSTITUT DE RECHERCHE EN DROIT
ET DE FUNDAMENTATION



Ordre
des médecins
du Calvados



REGION BASSE
NORMANDIE

CAENA
mairie

Observatoire
National de la Fin de Vie

Modérateurs : un médecin (Pr. R. Aubry, CHU de Besançon) et un juriste (Pr. A. Batteur, UCBN)

8h15	Accueil des participants	
8h50	Ouverture	P. Sineux, Président de l'Université de Caen Basse-Normandie – Th. Le Bars, Doyen de la Faculté de droit de Caen – J.M. Baleyte Directeur de l'Espace Réflexion Éthique de Basse-Normandie
9h15	Approche pluridisciplinaire	Introduction de l'historien : A. Lunel, Université de Paris 8 Introduction de l'économiste de la santé : Pr F. Taboulet, Université de Toulouse
10h	Approche institutionnelle	Pr R. Aubry, Observatoire de la fin de vie <i>Interventions suivies d'un débat</i>
----- PAUSE -----		
11h30	Approche d'un juriste étranger	G. Corstens, (Pays-Bas), Président du Réseau des Présidents de Cours suprêmes judiciaires de l'Union Européenne

LES ACTES MÉDICAUX DE LA FIN DE VIE : QUI Y CONSENT ? QUI EN ASSUME LA RESPONSABILITÉ ?

Modérateurs : un médecin (Dr. Arsène, Président du Groupe Clinique d'Éthique de Caen) et un juriste (Pr. A. Batteur, UCBN)

14h	Le patient conscient (traitement à double effet, sédation, euthanasie, suicide assisté)	
15h15	Le patient inconscient qui a anticipé sur la fin de vie : la personne de confiance et les directives anticipées	

----- PAUSE -----

16h30	Le patient inconscient qui n'a pas anticipé sur la fin de vie : cas où la famille est en conflit
18h	Fin des travaux
20h	Concert : chorale universitaire de Caen, cour@unicaen.fr – www.cour-ucbn.org

Intervenants :

MÉDECINS : Dr S. Daneault (Québec) – Dr D. Lossignol (Belgique) – Dr P. Delassus (France) – Dr J.B. Demontrond (France)

JURISTES : G. Corstens (Pays-Bas) – Me F. Dupin (Québec) – Pr D. Manai (Suisse) – Pr V. San Julián (Espagne) – Me J. Sosson (Belgique) – Pr J.M. Larralde (France)

LA FIN DE VIE DES PATIENTS LES PLUS VULNÉRABLES

VENDREDI 20

Modérateurs : un médecin (Dr C. Daubin, CHU Caen) et un juriste (G. Raoul-Cormeil, UCBN)

8h15	Accueil des participants	
8h50	Le patient majeur qui souffre d'une altération de ses facultés mentales (sans bénéficié de la protection tutélaire ; puis placé sous sauvegarde de justice, mandat de potection future, curatelle et tutelle)	<p>MÉDECINS : Dr S. Daneault (Canada) – Dr D. Lossignol (Belgique) – Dr D. Arsène (France) – Dr C. Daubin (France) – Dr J. Ankri (France)</p> <p>JURISTES : G. Corstens (Pays-Bas) – Me F. Dupin, (Québec) – Pr. D. Manai (Suisse) – Pr V. San Julián (Espagne) – Me. Jehanne Sosson (Belgique) – S. Bottineau – G. Raoul-Cormeil (France) – Th. Verheyde</p>
10h30	Le patient mineur (cas du nouveau né ; cas du mineur en fin de vie)	<p>PSYCHOLOGUE : C. Albert (France)</p> <p>JURISTES : J. Sosson (Belgique) – Pr A. Batteur (France)</p>
----- PAUSE -----		
11h15	Le détenu	<p>DIRECTEUR SERVICE PÉNITENTIAIRE : L. Ridel (FR)</p> <p>JURISTES : A. Cerf (FR) – J.M. Larralde (FR)</p>
11h45	Eléments de conclusion : approche pluridisciplinaire	<p>APPROCHE DU SOCIOLOGUE : Pr C. Tarot (FR)</p> <p>APPROCHE DU PHILOSOPHE : F. Lelièvre (FR)</p>

LES ACTES CONSENTIS PENDANT LA FIN DE VIE

Modérateurs : un médecin (Dr G. Viquesnel, FR) et un juriste (Pr D. Noguéro, FR)

14h	Les difficultés liées aux prélèvements d'organes à finalité thérapeutique et diagnostique (autopsies médicales ou médicaux légaux)	MÉDECINS : Dr G. Viquesnel (FR) – Dr F. Papin-Lefebvre (FR) JURISTE : V. Depadt-Sebag (FR)
15h	Les difficultés liées au décès au regard du patrimoine de la personne. <i>Actes patrimoniaux accomplis du vivant de la personne dans l'urgence de la fin de vie : le mariage in extremis ; donations et testaments</i>	JURISTES : Vielpeau (FR) – Th Verheyde (FR)
----- PAUSE -----		
16h	La nécessité d'une anticipation de la fin de vie	JURISTES : Me Dupin (QC) – Pr D. Noguéro (FR)
17h	Fin des travaux	

INTERVENANTS

MÉDECINS ÉTRANGERS

Dr Serge Daneault, Professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal (CA)
Dr Dominique Lossignol, spécialiste en soins palliatifs (BE)

MÉDECINS FRANÇAIS

Pr Joel Ankrì, gériatre, Groupe hospitalier Sainte-Périne
Pr Régis Aubry Chef du département douleur, soins palliatifs du CHU de Besançon, Pdt de l'Observatoire national de la fin de vie
Dr Dominique Arsène, Pdt du Groupe clinique d'éthique CHU Caen
Dr Pierre Delassus, Chef du service Douleur et Soins Palliatifs CHU de Caen
Dr Jean Bernard Demontrond, généraliste Représentant du conseil de l'Ordre Caen
Dr Cédric Daubin, réanimateur CHU Caen
Dr Frédérique Papin-Lefebvre, légiste CHU Caen
Dr Gérald Viquesnel, réanimateur CHU Caen

JURISTES ÉTRANGERS

M Corstens, Ancien Pdt de la Cour de Cassation des Pays-Bas, Pdt du Réseau des Présidents de Cours suprêmes judiciaires de l'UE
Me Dupin, avocat au barreau du Québec (CA)
Pr Dominique Manai, Professeure de droit à l'Université de Genève (CH)
Pr Jehanne Sosson, Professeure à l'Université catholique de Louvain, Avocat au barreau de Bxl (BE)
Pr Verónica San Julián, Professeure de Droit à l'Université de Navarre (ES)

JURISTES FRANÇAIS

Pr Annick Bateau, Professeure de Droit UCBN Caen
Sylvain Bottineau, vice président chargé de l'administration du tribunal d'instance de Lagny sur Marne, et juge de tutelles
Agnes Cerf, Maître de conférences en droit UCBN Caen
Valérie Depadt-Sebag, Maître de conférences en droit à l'Université Paris 13
Pr. Jean-Manuel Larralde Professeur de Droit UCBN Caen
Pr Laurence Mauger Vielpeau, Professeure de droit privé à l'Université du Havre
Pr David Noguero, Professeur à l'Université Paris Descartes
Gilles Raoul-Cornel, Maître de conférences en droit UCBN Caen
Thierry Verheyde, Conseiller à la cour d'appel de Douai, magistrat délégué à la protection des majeurs

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE COORDINATION

ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DE BASSE-NORMANDIE

Mme C. Albert, Dr Dominique Arsène, Pr JM Baleyte, Dr C. Daubin, Dr P. Delassus, Dr JB Demontrond, F. Lelièvre, Dr G. Viquesnel

FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE

Pr. A. Bateau, G. Raoul-Cornel